

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

LactiFence +

EU3255

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 18-déc.-2017 Date de révision : Numéro de révision: 3.0

02-août-2022

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LactiFence +

UFI: SWP0-60J7-T004-HEF7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bain de trayons

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant Fournisseur DeLaval N.V. France: DeLaval Industriepark-Drongen 10 Omega Parc Bat. 5

3 Bd Jean Moulin - CS40504 Gent

78997 Elancourt Belgium

Tel. +32 9 280 91 21 France

Email MSDS.EU@delaval.com Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:

DeLaval N.V.

Industriepark-Drongen 10

9031 Gent Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG Munchrutistrasse 2 6210 Sursee Switzerland Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:

(33) 1 4005 4848

Belgique:

Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le réglement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Mentions de danger spécifiques de EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande l'UF

Conseils de prudence P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (≥ 0.1%) Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) (≥ 0.1%) Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Acide salicylique 69-72-7	200-712-3	< 1	Acute tox. 4 (H302) Eye dam. 1 (H318) Repr. 2 (H361d)	-	-	-	01-2119486984-17
Acide lactique 79-33-4	201-196-2	2 - 5	Skin corr. 1C (H314) Eye dam. 1 (H318) EUH071	-	-	-	01-2119474164-39

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation		
Acide salicylique 69-72-7	= 891 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rat)	0.9 mg/l (Rat) 1 h (dust)		
Acide lactique 79-33-4	= 3730 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	7.94 mg/L		

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration ≥ 0.1% (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux II n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de

données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun

effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Effets retardés Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau, Jet d'eau, Dioxyde de carbone (CO2), poudre sèche,

Mousse

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de Aucun(e).

sécurité

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Émpêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8 SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

d'hygiène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver le récipient bien fermé, au sec

et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)Scénario d'expositionSans objetAutres recommandationsSans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	R	oyaume-Uni	Fra	nce	Espagne		Allemagne
Magnésium (oxyde de) 1309-48-4				TWA: 10	0 mg/m³	TWA: 10 mg/r	n ³	TWA: 0.3 mg/m³ TWA: 4 mg/m³ Peak: 2.4 mg/m³ Skin
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		S	TEL: 2 mg/m³	TWA: 2	? mg/m³	STEL: 2 mg/n	1 ³	
Propane-1,2-diol 57-55-6		T	VA: 10 mg/m³ VA: 150 ppm /A: 474 mg/m³					
Nom chimique	Italie		Portugal	Pays	-Bas	Finlande		Danemark
Magnésium (oxyde de) 1309-48-4		T۷	VA: 10 mg/m ³					TWA: 6 mg/m ³
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		Ce	eiling: 2 mg/m³			HTP: 2 mg/m	3	Ceiling: 2 mg/m ³
Nom chimique	Autriche		Suisse	Polo	gne	Norvège		Irlande
Magnésium (oxyde de) 1309-48-4	STEL: 20 mg/m³ STEL: 10 mg/m³ TWA: 5 mg/m³ TWA: 10 mg/m³	Т	WA: 3 mg/m³	TWA: 10	0 mg/m³	TWA: 10 mg/r	n³	TWA: 4 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³		ΓEL: 2 mg/m³ WA: 2 mg/m³		I mg/m³ 5 mg/m³	Ceiling: 2 mg/r	m³	STEL: 2 mg/m ³
Propane-1,2-diol 57-55-6						TWA: 25 ppn TWA: 79 mg/r		TWA: 150 ppm TWA: 470 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ STEL: 450 ppm STEL: 1410 mg/m³ STEL: 30 mg/m³
Nom chimique	Suède		Bulgary	Este	onie	Hongrie		Croatie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LLV: 2mg/m³ STV: 5mg/m³					ÁK-érték: 2 mg CK-érték: 2 mg		KGVI: 2 mg/m ³
Nom chimique	Lituanie		Letton	ettonie		elgique	ι	Inion européenne
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	NRD: 2 mg/m³ (U)) 0.5 mg/ı		n ³ 2 mg/m ³ (8hours) (M)				

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les

zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeuxlunettes de sécurité avec protections latérales.Protection de la peauVêtements à manches longues. Tablier. Bottes.

Protection des mains Gants de protection

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Transparent, Vert

OdeurAucune information disponibleSeuil olfactifAucune information disponible

Propriété Valeurs

Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible Point/intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune donnée disponible Limite supérieure d'explosivité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible

pH 2.7 - 3.0

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible

soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Pression de vapeur

Densité relative

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules Sans objet

9.2. Autres informations

Hvdrosolubilité

 Viscosité
 400-700 cps (25°C)

 Densité de liquide
 1.04 - 1.07 g/cm³ (25°C)

9.2.1. Information with regard to physical hazard classes Sans objet

9.2.2. Other safety characteristics Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë

InhalationAucune information disponible.Contact oculaireAucune information disponible.Contact avec la peauOECD 402:. Non classé.IngestionOECD 423:. Non classé.

DL50 orale > 5000 mg/kg; (rat); (OECD 423) **DL50 cutanée** > 2000 mg/kg; (rat); (OECD 402)

Nom chimique	DI 50 orale	DI 50 cutanée	CI 50 par inhalation

Acide salicylique	= 891 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rat)	0.9 mg/l (Rat) 1 h - dust
Acide lactique	= 3730 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	7.94 ma/L

Corrosion/irritation cutanée Non irritant pour la peau. (OECD 439).

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

OECD 405:. Non classé.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

OECD 406:. Not sensitizing.

Mutagénicité sur les cellules

Toxicité pour la reproduction STOT - exposition unique

STOT - exposition répétée

Danger par aspiration

germinales Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Information on other hazards

11.2.1. Endocrine disrupting properties

Endocrine disrupting properties Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

11.2.2. Autres informations

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétau x aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Acide salicylique		90: 48 h		870: 48 h Daphnia magna
		Leuciscus idus		mg/L EC50 Static 105: 24
		mg/L LC50 static		h Daphnia magna mg/L
				EC50
Acide lactique	3.5: 70 h	100 - 180: 96 h		240: 48 h Daphnia magna
	Pseudokirchneri	Lepomis		mg/L EC50 180 - 320: 48 h
	ella subcapitata	macrochirus		Daphnia magna mg/L
	mg/L EC50	mg/L LC50 static		EC50 Static
		100 - 180: 96 h		
		Oncorhynchus		
		mykiss mg/L		
		LC50 static 320:		
		96 h		
		Brachydanio		
		rerio mg/L LC50		
		semi-static		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Acide salicylique	0 - 2.26
Acide lactique	-0.62

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Endocrine disrupting properties

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

utilisés

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit

lui-même mais à son application

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

laquelle le produit a été utilisé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour le transportNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)14.6Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Maritime transport in bulk according to IMO Aucune information disponible

instruments

ADR/RID

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour le transportNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)14.6Dispositions spécialesAucun(e)

IATA/ICAO

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour le transportNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)14.6Dispositions spécialesAucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Reg. 528/2012 (biocidal products)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

test data

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 18-déc.-2017

Date de révision : 02-août-2022

Numéro de révision: 3.0

Remarque sur la révision:

Motif de la révision Update Section: 1 (+ UFI), 3 (ATP 15), (EU) 2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité